



HAL
open science

La géopolitique des populations du Sahel

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. La géopolitique des populations du Sahel. Cahier du CEREM (Centre d'études et de recherche de l'École militaire), 2009, 13, pp.33-46. halshs-00761709

HAL Id: halshs-00761709

<https://shs.hal.science/halshs-00761709>

Submitted on 6 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La géopolitique des populations du Sahel

Par Gérard-François DUMONT*, le 7 avril 2010.

Géopolitique de l'Afrique sahélienne. L'auteur de *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations* (Paris, Ellipses, 2007) présente ici une étude de cas consacrée au Sahel. G.-F. Dumont présente notamment le sous-peuplement prononcé de la zone et sa géopolitique interne, les diversités ethniques et le pouvoir central, les différenciations religieuses et leur usage géopolitique, le kaléidoscope linguistique, la dynamique démographique naturelle, la dimension géopolitique du système migratoire, la forte croissance démographique, les liens entre malnutrition et géopolitique.

Dans le cadre de ses synergies géopolitiques, le *diploweb.com* est heureux de vous présenter cet article du Recteur Gérard-François Dumont paru dans le *Cahier du CEREM* (Centre d'études et de recherche de l'École militaire), n° 13, décembre 2009, p. 33-46.

LA région géographique formée par le Sahel ne s'enferme pas dans des frontières étatiques. En revanche, les données démographiques sont essentiellement disponibles à l'échelle des pays. En conséquence, l'étude de la géopolitique des populations du Sahel oblige à prendre en compte des frontières internationales qui sont, en même temps, des frontières statistiques. Mais lesquelles sont-elles pertinentes pour étudier le Sahel ? Selon une approche institutionnelle, neuf États sont membres du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal [1] et Tchad. Mais le Sahel ne recouvre généralement qu'une partie du territoire de ces États et le Soudan ne fait pas partie de ce Comité. Aussi, même s'il est incontestable que le Sahel comprend aussi le sud algérien et son prolongement marocain jusqu'à l'Atlantique, nous retiendrons ci-après une définition du Sahel limitée aux aires de cinq États, allant de la Mauritanie au Soudan en passant par le Mali, le Niger, puis le Tchad.

La population de cette région sahélienne limitée aux superficies de ces cinq pays se caractérise d'abord par un peuplement très peu dense [2] et pourtant fort diversifié dans sa répartition religieuse et ethnique, d'où des effets géopolitiques spécifiques. Il conviendra ensuite d'examiner le fait que le peuplement pourrait croître dans d'importantes proportions dans les prochaines décennies, ainsi que le système migratoire.

Sous-peuplement prononcé et géopolitique interne

La région sahélienne compte d'abord le pays le plus vaste d'Afrique, le Soudan, avec 2,5 millions de km², devant l'Algérie, dont seule la partie méridionale est sahélienne. Les quatre autres pays étudiés comptent chacun plus d'1 million de km², donc tous une superficie environ double de celle de la France métropolitaine. Le Tchad, avec 1,284 million de km², dispose de la cinquième superficie africaine après les deux premiers cités ci-dessus, le Congo RDC et la Libye. Le Niger, avec 1,267 million de km², dispose de la sixième superficie du continent africain devant le Mali, à peine moins vaste, et la Mauritanie. Autrement dit, le rang des cinq États selon leur superficie baisse en allant du pays le plus à l'Est, le Soudan, à celui le plus à l'Ouest, la Mauritanie.

Au total, les cinq pays étudiés comptent 7 323 milliers de km², une superficie supérieure au double de celle de l'Inde. Pourtant, ils ne comptent ensemble que 80 millions d'habitants en 2008, d'où une très faible densité moyenne, de moins de 11 habitants/km². Une telle densité est trois fois inférieure à celle de l'Afrique dans son ensemble, qui est de 32 habitants/km², plus de trois fois inférieure à la densité moyenne de l'Afrique subsaharienne, 37 habitants/km², et près de cinq fois inférieure à la densité moyenne dans le monde, soit 49 habitants/km². Ce peuplement très peu dense est cependant inégal selon les territoires des pays, chacun ayant de vastes espaces où la densité peut être dix fois inférieure à la moyenne nationale.

Quatre pays ont une configuration semblable du peuplement avec de très faibles densités dans toutes leurs régions septentrionales et une capitale politique, qui est tout

autant une capitale démographique, dans le sud-ouest du pays. En Mauritanie, l'armature urbaine est incontestablement macrocéphale. Près du quart de la population, soit 680 000 personnes, habite dans la capitale Nouakchott, ville maritime née d'un campement militaire à la fin des années 1950. Dans la majeure partie du pays, le peuplement se caractérise par de très faibles densités, inférieures à 1 habitant/km². D'ailleurs, le nomadisme domine dans les neuf dixièmes de la Mauritanie.

Au Mali, la capitale Bamako compte plus de 1,5 million d'habitants, soit 12% de la population, tandis que la moitié nord du pays est très peu peuplée. De même, les trois quarts du Niger sont désertiques. La capitale politique et démographique, Niamey, avec près de 900 000 habitants, représente près de 6% de la population du pays, soit une proportion moindre par rapport à l'armature urbaine de la Mauritanie et du Mali, car la géographie du peuplement met en évidence un ruban de densité relativement élevée de population le long de la vallée du fleuve Niger, ce qui signifie, là aussi, une prime méridionale dans le peuplement. Effectivement, les trois agglomérations les plus peuplées du Niger après celle de la capitale, Zinder, Maradi et Tahoua, sont situées aux frontières avec le Nigeria et le Burkina Faso. Néanmoins, le taux d'urbanisation du Niger, 17%, est le plus faible des cinq pays étudiés. Comme dans les trois pays précédents, la densité du Tchad est plus élevée dans le Sud où se trouve la capitale N'Djamena, 800 000 habitants, soit 8% de la population du pays.

Seul le Soudan ne partage pas la spécificité du peuplement des cinq pays, avec leurs densités moyennes beaucoup plus élevées dans le Sud, en raison de la localisation de la capitale, Khartoum, 8 millions d'habitants, soit 20% de la population du pays, et de l'importance économique de la deuxième ville du pays, Port-Soudan, 500 000 habitants. Néanmoins, le tiers septentrional du Soudan, à l'Est et à l'Ouest de la vallée du Nil, est désertique.

De telles configurations de peuplement engendrent inévitablement des difficultés de géopolitique interne. En raison de la reconnaissance internationale de leurs frontières, acquise lors de leurs indépendances, les gouvernements de ces cinq pays exercent théoriquement leur souveraineté sur leurs vastes territoires. Mais ils n'ont nullement les moyens de les peupler ou d'y disposer d'un maillage territorial assez fin permettant d'y faire prévaloir la supériorité du pouvoir central. Le contrôle du territoire y est donc inévitablement difficile. Dans ces conditions, même l'existence éventuelle d'importantes forces de police ou de budgets militaires élevés n'annihilent pas diverses difficultés. Par exemple et tout simplement, l'approvisionnement de toutes forces de sécurité s'avère difficile, les lieux pouvant offrir de tels services étant dispersés et séparés par de vastes distances. Quant au ravitaillement à partir de la capitale, d'ailleurs très excentrée dans quatre des cinq pays, il suppose des moyens logistiques à la fois importants et coûteux.

Comme le pouvoir central ne dispose pas de relais suffisamment denses sur son territoire de souveraineté, il est presque inévitable que des groupes locaux, parfois issus d'ethnies ayant le sentiment d'être les héritiers de telle ou telle partie du territoire national, en assurent ou en prennent le contrôle, quitte à entrer en rébellion avec le pouvoir central. Une telle situation peut déstabiliser ce pouvoir central selon deux scénarios possibles : un changement de gouvernement peut être imposé par ceux qui se sentent davantage capables de combattre la rébellion, ou la rébellion cherche à conquérir le pouvoir central pour transformer une victoire locale en une victoire nationale. Certes, les différents conflits se traduisent par des victoires militaires. Par exemple, l'histoire du Tchad depuis son indépendance pourrait être résumé par une série de victoires militaires des parties les plus diverses. Mais qui dit victoire militaire ne signifie nullement une paix négociée ni la capacité à gérer sa victoire sur l'ensemble d'un territoire national vaste et peu peuplé.

Dans d'autres situations, les États, ou plutôt les pouvoirs qui contrôlent le cœur de l'État, c'est-à-dire la capitale politique [3], peuvent éventuellement parvenir à chasser une rébellion qui cherche à garder ou à s'emparer de telle ou telle partie du territoire étatique. Mais ensuite, conserver le contrôle du territoire reconquis ou pacifié s'avère difficile pour deux raisons. D'une part, l'État risque d'être confronté à l'absence ou à l'insuffisance d'un éventuel soutien des populations locales, car, même si elles ont souffert des violences de la rébellion, elles se trouvent être peu nombreuses. D'autre part, l'État n'a pas forcément la possibilité d'engager des moyens coûteux pour contrôler de vastes territoires où les militaires risquent plutôt de manquer d'occupation,

à l'exemple de ceux mis en scène par Dino Buzzati dans *Le désert des tartares*.

Après le peuplement peu dense, un autre paramètre géopolitique des populations du Sahel tient à une forte diversité au plan ethnique, religieux et linguistique.

Diversités ethniques et pouvoir central

Une première différence visible, et qui ne peut pas ne pas avoir d'effets compte tenu du regard trop souvent subjectif, concerne celle entre « Blancs », ou populations à peau claire, habitants généralement dans la partie septentrionale du Sahel, et « Noirs » dans la partie septentrionale.

Ainsi, en Mauritanie, les deux tiers de la population sont réputés Maures, mais cette proportion inclut la plupart des Harratines, serviteurs noirs descendants d'esclaves qui vivent au service de leurs maîtres, les Beïdanes, Maures blancs pour la plupart. Les Noirs occupent plutôt la bordure sahélienne et la vallée du Sénégal et se trouvent sous la domination des Maures depuis l'indépendance. La Mauritanie est donc traversée de rivalités entre les Maures, les arabo-berbères et les Négro-africains.

Au Mali, on distingue en général 23 ethnies réparties en cinq principaux groupes : mandingue (Bambara, Soninké, Malinké, Bozo), pulsar (Peul, Toucouleur), voltaïque (Bobo, Sénoufo, Minianka), saharien (Maure touareg, Arabe) et Songhaï. Les neuf dixièmes de la population, des noirs sédentaires, se concentrent dans le sud du pays, dans le « Mali utile » en termes de potentialités agricoles. Le groupe le plus nombreux est celui des Mandingues, environ les deux cinquièmes de la population du Mali, dont une composante est formée des Bambaras. Parmi les autres ethnies, il convient de citer les Sénoufos dans la partie la plus méridionale du pays, soit la région de Sikasso, ethnie que l'on retrouve dans le pays contigu, donc au nord de la Côte d'Ivoire. Au centre géographique du pays domine l'ethnie Peul et au centre sud, à proximité du Burkina Faso, des Dogons. Au nord, les Touaregs, qui nomadisent entre l'Adrar et la bouche du fleuve Niger, acceptent difficilement les obligations que veulent imposer les populations mandingues qui dominent le sud-ouest du pays. En conséquence, la question touareg fait périodiquement irruption à l'occasion de rébellions.

Au centre de l'espace sahélien, le Niger est un territoire tripolaire composé à l'ouest des Djerma-Shongaï, environ 22% de la population totale du pays, au centre et à l'est des Haoussas, 56%, et au nord des Touaregs, environ 10% de la population. Le Niger compte aussi d'autres ethnies, comme les Fulas, les Kanouris, les Arabes, les Toubous ou les Gourmantchés. Globalement, les Djermas exercent plutôt le pouvoir militaire, et les Haoussas le pouvoir économique. Dans ce pays, comme au Mali, la rébellion plus ou moins continue des Touaregs atteste de la fragilité de l'unité nationale de cet État.

Au Tchad, l'une des caractéristiques marquantes de la population tient à une différenciation en trois zones de peuplement [4]. Certes, la densité du Tchad est faible, inférieure à 10 habitants/km². Toutefois, la faiblesse de cette densité moyenne cache une forte inégalité de la répartition de la population entre les trois zones géoclimatiques. La population tchadienne est donc très inégalement répartie dans l'espace géographique national, sachant que l'occupation humaine y obéit notamment aux conditions climatiques.

Du Nord au Sud, les densités moyennes se présentent selon trois zones distinctes : très basses dans la zone saharienne, assez basses en zone sahélienne et plus élevées dans la zone soudanienne. Il en résulte des densités de population qui peuvent aller de moins de 1 habitant au km² dans le Nord à plus de 60 dans le Sud, notamment dans la région du Logone occidental. Les trois principales zones de peuplement correspondent à des zones climatiques bien distinctes.

Dans la moitié Nord du pays, la zone saharienne, qui comprend les régions du BET [5] (Bourkou-Ennedi-Tibesti [6]), est caractérisée par une très faible pluviométrie (moins de 200 mm), parfois nulle. Les potentialités agro-pastorales sont limitées à l'exploitation des oasis et à l'élevage des camelins et des bovins. Cette partie septentrionale de Tchad a une superficie d'environ 500 000 km², donc autant que la France métropolitaine, pour 500 000 habitants, soit autour de 1 habitant/km². Cette zone saharienne, soit 47 % de la superficie totale du Tchad, abrite seulement 5 % de la population. Y vivent les populations sahariennes, des « Arabes », pasteurs anciennement islamisés, sédentaires ou nomades. Dans cette zone, une typologie

possible [7] des populations permet de distinguer quatre catégories. Les Sahariens peuvent se différencier en Kamadja et Libyens. Les semi-sédentaires se différencient en TédàTou, Dôza et Bilia. Les semi-nomades se différencient en Annakaza, Kokorda et Ounia. Enfin, les différents nomades sont les Gaéda, les Gouroa, les Erdiha, les Tébïa, les Mourdia, les Borogat, les Arna du Borkou, les Noarma, les Djangada...

La deuxième zone, couvrant le centre du Tchad, représente 43 % de la superficie du territoire national. Cette zone sahélienne comprend les régions du Batha, du Biltine (limitrophe du Soudan), du Ouadaï, du Guéra, du Kanem, du Salamat (limitrophe de la République centrafricaine) et du Chari Baguirmi. Cette zone bénéficiant d'une pluviométrie comprise entre 200 et 800 mm par an, les principales activités y sont l'élevage et les cultures vivrières comme le sorgho, le mil pénicillaire et l'arachide. Cette zone, qui compte environ 2,5 millions d'habitants et une densité moyenne de 8 habitants/km², Les populations sahéliennes se partagent en ethnies sédentaires, semi-sédentaires, semi-nomades et nomades.

Troisième ensemble géographique, à la superficie beaucoup plus réduite que les précédents, soit environ 10 % de la superficie du Tchad, la zone soudanienne couvre les régions du Mayo Kebbi, limitrophe du Cameroun, du Logone Oriental, du Logone Occidental, de la Tandjilé et du Moyen Chari, limitrophe de la République centrafricaine. Cette zone, caractérisée par une pluviométrie comprise entre 800 et 1200 mm par an, comprend de vastes domaines très fertiles pour les cultures, aussi bien pour les cultures de rente que pour les cultures vivrières (riz, mil pénicillaire, arachide, sorgho), et autres cultures vivrières dont les oléagineux et les tubercules. Elle compte environ 7 millions d'habitants en 2008 et une densité moyenne d'environ 38 habitants/km². Le peuplement est donc plus important dans les cinq régions du Sud, mais néanmoins varié : le Logone Oriental compte une densité de plus de 25 habitants/km², le Mayo Kebbi et la Tandjilé plus de 45 hab./km² et le Logone Occidental plus de 95 habitants/km². L'étude de ces trois zones conduit à distinguer de très nombreux groupes ethniques, sans doute plus d'une centaine, dont la recension est difficile.

Au Soudan, pays indépendant depuis 1956, une première distinction conduit à distinguer les Noirs, environ 52% de la population, les Arabes, 39%, et les Bejas, 6%. Le tiers septentrional est le domaine de tribus nomades chamelières islamisées, mais non toutes arabisées, comme les Bèjas des montagnes de la mer Rouge de langue couchitique. Au centre, les tribus noires sont arabisées et islamisées, ce qui n'est pas le cas des groupes sédentaires repliés dans les massifs montagneux, comme les Noubas vivant dans la province du Sud Kordofan. Au centre ouest, le Djebem marra, qui culmine à 3 088 mètres, est habité par les Fours, noirs islamisés qui maintinrent jusqu'en 1916 l'indépendance du sultanat du Darfour. Enfin, la spécificité du Sud avait déjà été notée par les Anglais qui lui avaient donné un mode de gouvernance coloniale différent de celui du reste du pays.

Au total, les habitants du Sahel se distinguent en plusieurs centaines de groupes ethniques, dont l'inventaire exact demeure difficile dans la mesure où certains groupes ethniques doivent être eux-mêmes distingués en sous-groupes ethniques. Deux risques géopolitiques internes naissent de ces différences ethniques. D'une part, le pouvoir central peut vouloir construire brutalement une identité nationale en faisant fi du principe de subsidiarité si nécessaire pour assurer la concorde sociale entre des traditions ethniques diverses. Il peut alors en résulter des résistances et donc des tensions entre ce pouvoir central et tel ou tel groupe ethnique qui se considère maltraité. Une telle situation existe notamment en raison de l'intention fréquente du pouvoir central de sédentariser des ethnies nomades pour mieux les contrôler.

D'autre part, dans la mesure où des populations attachent davantage d'importance à leur appartenance à un groupe ethnique qu'à leur nationalité juridique, leur attitude peut consister à promouvoir essentiellement, voire uniquement, leur ethnie dans les luttes pour l'obtention du pouvoir national en attachant plus d'importance aux avantages que peut en retirer leur ethnie qu'au bien commun de l'ensemble de la population. Cette attitude peut notamment prévaloir lorsqu'une ethnie domine le gouvernement et en profite pour distribuer la plupart des postes de responsabilité ou des avantages matériels aux membres de la même ethnie.

En outre, la question ethnique a des effets géopolitiques en raison du caractère transfrontalier de nombreuses ethnies, à l'exemple de l'ethnie zaghawae

transfrontalière entre le Tchad et le Soudan. Il en résulte que des territoires étrangers sont aisément utilisés pour être des lieux de replis lors de conflits civils. Ainsi, le Soudan s'est-il souvent trouvé un lieu de préparation à l'offensive ou de repli pour des groupes rebelles du Tchad, comme le Tchad l'est ou l'a été pour des groupes du Soudan. L'Algérie sahélienne est utilisée comme lieu de repli pour des groupes du Niger ou du Mali en rébellion avec leurs pouvoirs centraux. Une telle région de repli n'est d'ailleurs jamais qu'un espace historiquement utilisé par les Touaregs.

La diversité ethnique du Sahel conduit donc à voir s'exercer la loi des groupes humains [8]. C'est également le cas pour les différenciations religieuses

Les différenciations religieuses et leur usage géopolitique

A priori, la question religieuse se semble guère concerner les trois pays les plus occidentaux, soit la Mauritanie, le Mali et le Niger, dont la très grande majorité de la population est musulmane, mais ce serait supposer que la population adhère à une conception unique de l'islam.

Par exemple, la question religieuse pourrait paraître absente en Mauritanie puisque ce pays s'intitule officiellement « République islamique de Mauritanie ». Néanmoins, ce pays affiche de façon ostensible, dirait un laïc, son appartenance à l'islam et même de façon accentuée depuis l'indépendance. En effet, le préambule de la constitution commence par une profession de foi en la toute puissance d'Allah, et la religion se veut un facteur d'identité d'un pays dont l'unité nationale issue de l'indépendance n'a guère de profondeur historique. Néanmoins, la religion est aussi un facteur de division parce que tous les Mauritaniens n'interprètent pas de la même façon la référence à l'Islam en raison de la présence de divers courants musulmans. L'existence de dissensions internes dues à la question religieuse est périodiquement mise en évidence. L'interdiction d'autoriser le parti Ouma « rassemblement d'islamistes » [9] en a offert un exemple. En outre, la Mauritanie subit l'activisme de groupes intégristes armés, dont des agressions terroristes revendiquées par un groupe « salafiste » se réclamant de l'islamisme.

La répartition religieuse des populations est semblable au Mali et au Niger. Au Mali, il faut compter 94% de musulmans, 2% d'animistes et 4% de catholiques. L'évaluation pour le Niger indique 95% de musulmans, le restant de la population étant animiste ou chrétien.

En revanche, la situation religieuse au Tchad et au Soudan est fort différente de celle des trois pays précédents. Au Tchad, la dualité religieuse créée, dans une certaine mesure, une fracture Nord-Sud, l'islam étant venu du nord, véhiculée par des migrations ou des marchands arabes, alors que la chrétienté est venue du Sud, base de l'installation des Européens pendant la période coloniale. Les estimations possibles conduisent à chiffrer l'islam comme la religion de la moitié de la population, et la chrétienté pour le tiers de la population, le reste relevant notamment de religions animistes. Mais, en fait, les pratiques et croyances religieuses peuvent être diversifiées, marquées parfois sous le sceau d'un certain syncrétisme [10]. Enfin, au Soudan, les deux tiers de la population sont islamisés et le tiers restant est copte, catholique ou protestant.

Même si la religion, comme l'ethnie, n'est pas en elle-même un facteur inévitable de conflit, les référents religieux, comme les référents ethniques, « apparaissent comme des principaux référents de la rhétorique politique » [11]. C'est particulièrement le cas lorsque le pouvoir cherche un dérivatif ou un bouc émissaire face aux difficultés de la vie quotidienne ou cherche à justifier certaines pratiques autoritaires. La complexité des rapports de force est alors réduite à un aspect de l'identité des populations, choisi comme un marqueur du bien et du mal.

Kaléidoscope linguistique et absence d'identité linguistique partagée

Une autre spécificité géopolitique du Sahel, reflet des variétés ethniques, tient à ce que ni l'identité de l'ensemble, ni l'identité de chaque État ne peut y être symbolisée par une langue commune ou par un alphabet commun. Certes, plusieurs pays disposent d'une langue officielle, mais cette dernière ne traduit nullement une pratique linguistique nationale.

En Mauritanie, l'arabe est la langue officielle, mais il faut y ajouter des langues

nationales, comme le pular, le soninké ou le oulof. Au Mali, compte tenu de l'existence de nombreuses langues vernaculaires, comme le bambara, le peul, le soninké ou le sonraï, le choix d'une langue officielle s'est porté sur le français. Il en est de même au Niger, mais cette langue officielle n'est parlée que par une petite minorité, sans doute un dixième de la population. La langue la plus pratiquée y est le haoussa, par environ 60% de la population, à côté d'autres langues minoritaires, comme le djerma, le tamashek, le peul ou le kanouri.

Le pays le plus plurilingue de la région est sans doute le Tchad, cette caractéristique étant largement corrélée avec ses diversités ethniques. En effet, le nombre exact de dialectes ne peut être connu avec exactitude parce que chaque groupe ethnique correspond à un dialecte et que, dans chaque groupe ethnique, existent plusieurs sous-groupes ethniques avec d'autres dialectes qui les caractérisent. La très grande pluralité linguistique y rend la communication difficile, d'autant plus que le Tchad ne dispose pas de langue partagée. En effet, au français, seule langue officielle depuis les premières heures de la colonisation, s'est ajouté l'arabe, d'après la constitution de 1993, mais toutes deux ont une faible audience parmi les populations. D'ailleurs, il est difficile pour ces populations de comprendre l'intérêt que présentent ces deux langues officielles si leur adoption implique d'abandonner leurs dialectes, généralement sans audience en dehors de la région ou du village d'origine, mais qui font partie de leur identité.

Enfin, au Soudan, l'arabe est langue officielle. Dans les faits, environ les deux tiers de la population parle plus ou moins l'anglais. La pratique linguistique permet de distinguer environ 200 langues ou dialectes, parmi lesquels le dinka, pratiqué dans le Sud par ces populations qui ont refusé l'islamisation de la vie quotidienne voulue par le pouvoir central et ont particulièrement souffert de la guerre civile [12].

Diversifiée en de nombreux groupes humains, la population du Sahel s'inscrit néanmoins dans des dynamiques démographiques communes.

La dynamique démographique naturelle

En effet, les cinq pays étudiés se caractérisent par une forte croissance démographique naturelle, partout supérieure à 2% par an, et même à 3% au Mali et au Niger, selon les estimations de l'année 2008, soit des taux nettement plus élevés que la moyenne mondiale (1,2%). Cette croissance démographique naturelle s'explique essentiellement par une fécondité élevée, allant de 4,5 enfants par femme au Soudan à 7,1 au Niger, soit des ordres de grandeur comparables à ceux de l'Afrique comme de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, les effets de la fécondité sur la croissance démographique sont limités par des taux encore très élevés de mortalité infantile, allant de 77 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances en Mauritanie à 106 au Tchad. La mortalité maternelle est également très élevée. Quant au sida, sauf au Tchad, les estimations de personnes infectées sont inférieures aux moyennes de l'Afrique subsaharienne, sachant que les taux mondiaux les plus élevés se constatent toujours en Afrique australe. En conséquence, l'espérance de vie à la naissance est faible, parfois supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (50 ans) comme en Mauritanie (60 ans), parfois inférieure, comme au Tchad (47 ans). Bien entendu, ces chiffres peuvent varier globalement ou localement selon les pratiques hygiéniques, la qualité des réseaux sanitaires ou les effets mortifères des conflits civils. Néanmoins, il est clair que le Sahel ne se trouve que dans la première étape de la transition démographique [13], celle pendant laquelle les taux d'accroissement naturel sont les plus élevés.

Approcher la dynamique démographique nécessite d'examiner, outre la croissance naturelle, le solde migratoire.

La dimension géopolitique du système migratoire

Les estimations 2008 des taux d'accroissement migratoire des cinq pays n'indiquent pas de solde négatif, sauf au Mali. Mais ces taux ne mesurant qu'un solde, ils ne signifient nullement l'absence de mouvements migratoires. Par exemple, selon les données la Banque mondiale pour 2005, plus de 3% des Mauritaniens, soit plus de 100 000 personnes, auraient émigré vers quatre espaces géographiques. Le premier concerne des pays de l'Afrique occidentale, et plus particulièrement le Sénégal voisin, le Nigeria et la Gambie. Le deuxième concerne l'Afrique centrale avec le Congo RDC.

Les deux autres régions d'émigration sont l'une en Europe, principalement la France et l'Italie, l'autre en Amérique du Nord, les États-Unis pour l'essentiel.

Le Mali est le pays du Sahel à la plus forte tradition migratoire intracontinentale comme intercontinentale, et son nombre d'émigrés est estimé à 1,2 million, soit 9% de la population, alors que les immigrants y seraient moins de 50 000. Les commerçants sarakolé oeuvrent jusqu'en Afrique centrale et une importante migration, légale ou illégale, se dirige vers la France. Selon les déclarations ministérielles françaises [14], le nombre d'immigrés maliens en situation irrégulière serait de 50 000 en France début 2009. Les principaux pays de l'émigration malienne sont dans l'ordre la Côte-d'Ivoire, le Burkina Faso, le Nigeria, la France, le Niger, le Gabon et le Sénégal [15].

Pour le Niger, la Banque mondiale estime à 438 000, en 2005, le nombre de personnes émigrées, soit 3% de la population, dans deux directions différentes principales. La première est dans un champ intrarégional, celui des pays de l'Afrique occidentale, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Nigeria, le Tchad, le Bénin et le Togo. La seconde, supposant une migration intercontinentale, concerne la France et l'Italie. Le Niger est aussi un pays d'immigration, avec 124 000 résidant, la quasi-totalité relevant d'une nationalité d'un autre pays d'Afrique occidentale.

Les migrations s'expliquent par des logiques traditionnelles de liens avec des territoires appartenant au même espace géographique, mais aussi par les effets de certaines décisions géopolitiques. Par exemple, dans les années 1960, s'installe au Mali, avec Modibo Keita, un régime socialiste hostile à la propriété privée, alors que le voisin ivoirien conduit, sous la houlette d'Houphouët-Boigny, une politique efficace de développement [16]. Le régime crée le franc malien, monnaie du Mali entre le 1er juillet 1962 et le 1er juillet 1984, remplaçant le franc CFA pendant cette période. Il quitte *de facto* la zone franc, mais doit dévaluer en 1963 et 1967. L'échec cuisant de la politique économique gouvernementale pousse à l'émigration.

En outre, dans l'ensemble du Sahel, comme en Afrique en général, les gouvernements apparaissent favorables à l'émigration pour deux raisons. D'une part, elle apaise d'éventuels mécontentements grâce aux remises envoyées de l'étranger. D'autre part, elle éloigne une partie des générations de jeunes adultes moins présentes dans le pays pour manifester d'éventuels mécontentements vis-à-vis du pouvoir. L'usage de l'émigration à des fins géopolitiques internes, même s'il n'est pas nécessairement systématisé comme dans le Cuba [17] de Fidel Castro, se constate fréquemment.

La forte croissance démographique : un risque géopolitique ?

Même en faisant l'hypothèse de la poursuite des flux d'émigration et, sauf des conflits très meurtriers, des crises écologiques ou des crises alimentaires plus graves que celles constatées dans les décennies précédentes, comme lors de la grande sécheresse des années 1970, les pays du Sahel sont projetés en forte augmentation de la population. En effet, ils passeraient ensemble de 80 millions d'habitants en 2008 à 119 millions en 2025, soit une augmentation de 49%, puis à 187 millions en 2050, soit plus qu'un doublement en un peu plus de quatre décennies. De tels pourcentages ne sont pas fondamentalement différents des ordres de grandeur moyens de la variante centrale des projections pour l'Afrique. De tels chiffres peuvent paraître élevés, mais ils signifieraient une densité de population encore faible, aux environs de 25 habitants/km² en 2050. En outre, ils ne peuvent se concrétiser que si les taux de mortalité baissent, ce qui suppose deux conditions : d'une part, une amélioration de l'hygiène et des conditions sanitaires ; d'autre part, la capacité des populations à créer suffisamment de richesses pour se nourrir, sauf à être assistés par des agences internationales de l'Onu, par des ONG [18] humanitaires, par des aides venant d'États du Nord, sans oublier les remises des émigrés.

Globalement, ces projections démographiques impliquent-elles des problèmes géopolitiques fondamentalement nouveaux ? La croissance démographique projetée pour la première moitié du XXI^e siècle est tout simplement conforme à la logique de la transition démographique. Elle serait d'ailleurs beaucoup plus faible que celle enregistrée dans la seconde moitié du XX^e siècle. En effet, la population cumulée des cinq pays étudiés était estimée à 19 millions en 1950, selon les données de la division de la population de l'Onu, et son augmentation entre 1950 et 2008 est donc estimée à 322%. Les projections mettent en évidence une population jeune, mais ce phénomène est déjà présent en 2008. Quant aux insuffisances de développement nuisibles à la

qualité de la vie des populations, elles se constatent aussi déjà en 2008. En conséquence, au Sahel, comme dans d'autres régions, et sauf de fortes évolutions différentielles non prévues par les projections moyennes, les effets géopolitiques des paramètres démographiques s'expliquent davantage par des éléments structurels que par les variations démographiques.

Malnutrition et géopolitique

Une des plaies du Sahel concerne la malnutrition, liée à des causes sous-jacentes, mais aussi sociopolitiques, socioculturelles et économiques [19]. En particulier, la faim est aussi un enjeu géopolitique. Des gouvernements l'utilisent pour affaiblir des populations jugées comme ne faisant pas assez allégeance au pouvoir. D'autres s'en servent pour obtenir de subsides internationaux

Dans ce contexte, la malnutrition et les famines dont les médias font état s'expliquent par différentes raisons, et d'abord par les procédés agricoles les plus fréquemment utilisés. En effet, dans nombre de régions rurales, le Sahel en reste à une économie familiale d'autosubsistance, par nature très vulnérable aux aléas. En conséquence, les techniques agricoles sont inadaptées aux variations climatiques. Dans de nombreuses terres sahéliennes, la faible densité n'encourage pas l'utilisation de procédés à la fois plus performants et mieux respectueux d'un développement durable.

En outre, les famines sont, depuis la décolonisation, l'objet d'une utilisation politique de plus en plus fréquente. C'est ainsi que les spécialistes [20] distinguent trois types de famines. D'abord, certaines famines réelles sont « niées » par des pouvoirs en place préférant laisser faire afin d'affaiblir une minorité jugée indésirable.

Ensuite, il faut malheureusement constater l'existence de famines « créées » par les gouvernants dans une région du pays. Il s'agit alors de capter l'attention et les aides internationales en affamant délibérément des populations dans quelques villages que l'on fait systématiquement visiter par les journalistes. Les autorités donnent à la communauté internationale un chiffre gonflé de soi-disant affamés afin d'obtenir des subsides permettant de renforcer ses moyens et son pouvoir.

En troisième lieu, le Sahel connaît des famines réelles, mais « exposées » de façon ostentatoire : les gouvernants souhaitent ainsi tirer profit de conditions défavorables (sécheresses, troubles civils...) pour mettre en avant les difficultés d'une population, afin d'obtenir une aide gonflée par la surestimation du nombre des personnes en difficulté [21]. Ainsi, la malnutrition peut donc être aussi un marqueur géopolitique dans la mesure où elle est souvent le résultat d'une mauvaise gouvernance.

Enfin, il ne faudrait pas omettre les effets conflictuels de frontières étatiques récentes qui séparent des populations. L'organisation de la colonisation et de la décolonisation a créé des frontières là où elles n'étaient pas matérialisées, et des zones de friction où il n'en existait guère. Il résulte de l'intangibilité des frontières que le Sahel, comme le reste de l'Afrique, se trouve traversé, depuis la décolonisation, beaucoup moins par des conflits internationaux que par des conflits internes aux pays compte tenu de cette intangibilité. Néanmoins, le Sahel a été le lieu de l'une des plus importantes remises en cause des frontières, la Libye ayant cherché à s'attribuer la bande d'Aozou, soit 100 000 km² au nord du Tchad. Mais le conflit armé s'est terminé avec l'acceptation par la Libye de la décision de 1994 de la Cour internationale de La Haye.

En revanche, le Sahel subit l'un des conflits non résolus, celui de l'ex-Sahara espagnol qui est un handicap majeur pour la région. D'une part, il pénalise directement la Mauritanie dans ses échanges ou dans son rôle de transit de marchandises entre l'Afrique subsaharienne et septentrionale, au moins dans la région occidentale. D'autre part, il engendre une double insuffisance d'intégration qui pénalise le Sahel. La première tient à la très faible intégration au sein de l'Union du Maghreb arabe, qui se répercute sur les territoires septentrionaux du Sahel dans son ensemble, comme sur les cinq pays du Sahel étudiés dans ce texte. La seconde vient de la quasi-absence d'une intégration transrégionale qui pourrait profiter au développement d'un vaste ensemble associant l'Union du Maghreb arabe et les pays du Sahel.

Ainsi peut-on distinguer au Sahel différents niveaux de questions géopolitiques. Le premier est un problème structurel qui provient de la difficulté d'asseoir la souveraineté des États constitués lors de la décolonisation notamment en raison d'une faible densité. La deuxième tient aux très nombreuses différences ethniques, d'où résultent des tensions pour l'accaparement du pouvoir ou résultant de

l'attitude du pouvoir vis-à-vis de telle ou telle ethnie. Un troisième élément géopolitique structurel concerne des lignes de fracture interreligieuse particulièrement évidentes au Tchad et au Soudan, tandis que la question linguistique ne facilite pas la construction d'un sentiment national. Un cinquième pourrait provenir des différentiels d'évolutions démographiques entre ethnies qui modifieraient les rapports de force au sein des États.

Il résulte clairement de ce qui précède que les pays du Sahel sont, en droit international, des États, mais nullement des nations. Et ces États se trouvent confrontés à l'instrumentalisation éventuelle des diversités ethniques, religieuses et à des difficultés de communication en raison de l'absence d'une langue commune partagée, absence résultant notamment d'un l'analphabétisme encore très élevé. Les paramètres géodémographiques structurels apparaissent avoir plus d'importance géopolitique que les évolutions démographiques naturelles. La gestion future de ces paramètres aura plus d'importance pour l'équilibre géopolitique régional que l'avancée souhaitable du Sahel dans la transition démographique.

Copyright décembre 2009-Dumont/CEREM

* Recteur, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, Président de la revue *Population & Avenir*, www.population-demographie.org, 191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, France

[1] Sur la géopolitique de ce pays, cf. Dumont, Gérard-François, Kanté, Seydou, « Sénégal : une géopolitique exceptionnelle en Afrique », *Géostratégiques*, n° 25, octobre 2009.

[2] Wackermann, Gabriel (direction), *L'Afrique en dissertations corrigées*, Paris, Ellipses, 2004.

[3] Dumont, Gérard-François, « La grande ville, enjeu capital de la guerre », *Population & Avenir*, n° 663, mai-juin 2003, www.population-demographie.org.

[4] Tubiana, Joseph (éd.), *L'identité tchadienne. L'héritage des peuples et les apports extérieurs*, Paris, L'Harmattan, 1994.

[5] Nous considérerons les régions dans leurs périmètres géographiques antérieurs à l'augmentation de leur nombre en 2002 et en 2008.

[6] Au Tibesti se trouve l'altitude maximum de 3 415 m., sur le volcan de l'Emi Koussi.

[7] Dumont, Gérard-François, « Géopolitique et populations au Tchad », *Outre-Terre*, revue française de géopolitique, Éditions érés, n° 20, 2008.

[8] Dumont, Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

[9] Abdel Kaderould Mohamed (ancien secrétaire d'état), « L'usage politique de L'islam en Mauritanie : prémisses pour un débat », mai 2007.

[10] Songeons à la formulation concernant la répartition religieuse au Burkina Faso : 50 % de chrétiens, 50 % de musulmans et 100 % d'animistes.

[11] Hugon, Philippe, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Sedes, 2007.

[12] Dans le sud du Soudan, la guerre civile a duré un demi-siècle jusqu'à l'accord de paix de 2005, malgré une décennie plus calme 1972-1983. Elle a causé environ 1,5 million de morts et 4 millions de déplacés.

[13] Dumont, Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Éditions Armand Colin, deuxième édition, 2004.

[14] Besson, Éric, sur Public Sénat, mai 2009.

[15] Concernant l'émigration sénégalaise, cf. Dumont, Gérard-François, Kanté, Seydou, « L'émigration sénégalaise : autant Sud-Sud que Sud-Nord » dans : Moriniaux, Vincent (direction), *Les mobilités*, Paris, Éditions Sedes, 2010.

[16] Frérot, Anne-Marie (direction), *L'Afrique en questions*, Paris, Ellipses, 2004. Wackermann, Gabriel (direction), *L'Afrique en dissertations corrigées*, Paris, Ellipses, 2004.

[17] Wackermann, Gabriel (Direction), *L'Amérique latine en dissertations corrigées*, Paris, Ellipses, 2005.

[18] Organisations non gouvernementales.